

1- CONTEXTE

Aux côtés de la collectivité depuis l'élaboration de son programme d'action Agenda 21 en 2012, l'Ifrée accompagne aujourd'hui la Ville d'Angoulême dans le but de contribuer à la réalisation des actions identifiées dans le programme d'actions de l'Agenda 21 interne et confiées à des groupes de travail composés de référents Agenda 21 volontaires mais également dans le programme d'actions de l'Agenda 21 territorial porté par des équipes projets composées d'agents volontaires (chefs de projet et services concernés) et de partenaires (associations, autres collectivités territoriales, chambres consulaires, acteurs économiques locaux...). L'Ifrée vient également en appui auprès de la mission Développement durable de la Ville pour élaborer le dispositif de capitalisation et animer la démarche globale.

2- OBJECTIFS

Cette mission vise les objectifs suivants :

- Contribuer à la réalisation des actions identifiées dans le programme d'actions Agenda 21 local,
- Construire et réaliser conjointement le dispositif de capitalisation des actions du programme d'actions et de la démarche Agenda 21 local,
- Renforcer l'intégration du développement durable dans les projets de services et les fiches de postes des agents.

3- REALISATION

➤ **Accompagnement à l'élaboration de la feuille de route 2015**

Suite au changement d'équipe municipale, l'Ifrée - aux côtés de la mission « Développement durable » de la Ville d'Angoulême - a conduit une série de 25 entretiens auprès des 12 adjoints au maire et de 13 conseillers municipaux dont les délégations semblaient proches des axes de l'Agenda 21 local, afin d'échanger sur cet Agenda 21 et faire des ponts avec le projet municipal (d'octobre à décembre 2014).

Les résultats de ce travail ont été présentés lors d'une réunion de majorité en présence de Monsieur le Maire le 15 décembre 2014 (séance préparatoire avec M le maire et le Directeur général des Services le 10 décembre 2014). L'Ifrée a ensuite mis en forme les documents définitifs : synthèse des entretiens, analyse et préconisations ainsi que le programme d'actions Agenda21 revisité. **Ces documents ont ensuite été envoyés à l'ensemble des élus en février 2015.**

➤ **Appui à l'intégration du développement durable dans les projets de services et les fiches de postes**

La nouvelle équipe municipale a engagé une complète réorganisation des services qui ne nous a pas permis de mener ce travail d'intégration du développement durable durant le 1^{er} semestre 2015. Le nouvel organigramme étant stabilisé depuis l'été 2015 - avec notamment la mise en place d'un nouveau service environnement – le travail a pu être initié à l'automne 2015.

Deux réunions préparatoires ont permis de tracer les contours de cet appui :

- Réunion en présence de la Directrice Générale Adjointe des Ressources Humaines, la Responsable de la Formation, la Responsable de la Mission Développement durable et l'Ifrée
- Réunion en présence de la Responsable de la Formation, le Directeur du nouveau service « Environnement », la Responsable de la Mission Développement durable et l'Ifrée

Formalisation de la méthodologie fin 2015 pour une mise en œuvre en 2016.

➤ **Accompagnement à la mise en œuvre du volet interne de l'Agenda 21**

Les référents Agenda 21 ont rencontré le Délégué Général des Services pour définir la feuille de route des référents. Ils se sont ensuite réunis une nouvelle fois pour approfondir les pistes évoquées avec le Délégué Général des Services et finaliser les aspects liés au fonctionnement (fiche de mission, temps de travail, lien avec les services pilotes...) dans la feuille de route 2016.

Pour définir les actions à mener, une réunion par groupe de travail thématique a ensuite été organisée avec les services concernés et des référents Agenda 21 interne : Groupe de travail « Optimisation des déplacements », Groupe de travail « Epanouissement des agents et bien-être au travail » et groupe de travail « Gestion des déchets et des fluides ». Ces séances de travail ont permis d'alimenter le tableau de bord de suivi des actions de l'Agenda 21 interne et de préciser les aspects liés au contenu de la feuille de route (actions).

➤ **Accompagnement à la mise en œuvre du volet territorial de l'Agenda 21**

Durant l'été, l'Ifrée est intervenu en appui à la mise en place d'une équipe-projet relative à la fiche Action 7 « **Contribuer à offrir des logements adaptés aux besoins et aux modes de vie de chacun** » et plus précisément au projet « **Etudier la cohabitation intergénérationnelle** » :

- Rédaction d'une note de synthèse sur la cohabitation intergénérationnelle
- Rédaction d'une proposition méthodologique pour mener à bien cette étude de faisabilité
- Identification des acteurs concernés et rédaction d'une proposition de courrier d'invitation pour le lancement de l'étude de faisabilité avec l'ensemble des acteurs concernés
- Préparation, animation et suivi d'une réunion de travail intermédiaire avec l'interlocutrice de la mission Développement durable de la ville pour cadrer ce travail
- Préparation, animation et suivi d'une rencontre avec l'élue référente pour lancer la mise en œuvre de l'équipe projet
- Préparation, animation et suivi d'une réunion avec l'ensemble des acteurs concernés
- Préparation, animation et suivi d'une réunion de régulation avec l'élue référente, la mission Développement durable et le CCAS
- Organisation d'une rencontre avec le pilote (Local Jeune) d'un projet similaire à Poitiers avec l'élue référente et la chargée de mission développement durable de la Ville
- Préparation, animation et suivi d'une réunion avec l'ensemble des acteurs concernés

L'appui à ce projet se poursuivra en 2016.

➤ **Appui à la mise en œuvre du projet « Stop Gaspi »**

En 2014, l'Ifrée est venu en appui de la mission Développement Durable pour élaborer un diagnostic partagé dans le cadre de la réponse à l'appel à projet de lutte contre le gaspillage alimentaire de l'ADEME et de la DRAAF (projet Stop gaspi). L'Ifrée a animé une réunion supplémentaire avec l'ensemble des membres du comité technique pour finaliser la liste des actions déjà en cours et celles à développer pour réduire davantage le gaspillage alimentaire aux différentes étapes de la chaîne de restauration. Une réunion de calage avec les agents du Service Restauration et de la Mission Développement durable a permis de préparer cette réunion.

➤ **Accompagnement de la démarche globale**

L'Ifrée accompagne la mission Développement durable dans la réalisation de la démarche Agenda 21 (structuration en étapes, respect des échéances, définition d'alternatives, préparation des séances de travail, réalisation du plan d'actions...). Pour cela, des temps de régulation réguliers ont été programmés. Ces réunions ont souvent comporté des temps de travail avec le Délégué Général des Services de la ville suite au rattachement en direct de la mission Développement durable. Par ailleurs, plusieurs échanges par mail et des points téléphoniques réguliers (à minima un tous les 10 jours) ont permis d'organiser ces différents temps de travail et réunions et de se projeter sur l'avancée de la démarche.

➤ **Accompagnement à l'élaboration du dispositif de capitalisation du programme d'actions Agenda 21**

La réalisation de ce travail a pris des formes différentes avec la création d'une **Commission Extra-Municipale du Développement Durable présidée par le Maire** et l' élu en charge du Développement durable. Les membres de la Commission Extra-municipale du Développement Durable ont été invités à capitaliser le programme d'actions territorial de l'Agenda 21 de la Ville d'Angoulême. Ce programme étant programmé sur la période de février 2013 à février 2016.

Les participants ont analysé successivement l'avancée des 13 actions territoriales, pour en dégager des points d'enseignement et des pistes d'amélioration dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau programme d'actions Agenda 21/Développement durable en 2016. 4 réunions - préparées, animées et suivies par l'Ifrée - ont permis d'identifier un certain nombre d'enseignements et de propositions pour la suite de la démarche (animation co-organisée par l'Ifrée mais animée par la mission développement durable seule). Un point de régulation à ce sujet en présence de l' élu référent a eu lieu. *Ce travail donnera lieu à un document synthétique présenté aux élus début 2016.*

➤ **Accompagnement à l'élaboration d'un programme d'animation sur la biodiversité auprès de publics scolaires**

L'Ifrée est venu en appui de l'animateur rattaché à la mission Agenda 21 pour renforcer ses capacités d'ingénierie pédagogique, car en cours de formation BP JEPS EEDD (Education à l'environnement vers un développement durable (apprentissage)). Un temps de travail d'une journée a eu lieu et a été complété par des temps de temps de suivi à distance au cours du second semestre. Cette jeune personne a obtenu fin 2015 la validation de son intervention en situation professionnelle (animation en milieu scolaire).